

Verso du constat

Cadres 10, 11, 12, 13, 14 : indiquer les dégâts - circonstances - croquis de l'accident...

- Les circonstances (croix), le schéma, les dégâts et les observations sont également d'une grande importance puisqu'ils **déterminent la responsabilité du conducteur**.
(Exemples d'observations : sous réserve de démontage, ou résumé succinct de ce qui s'est passé).



Cadre 15 : signature des conducteurs

Si besoin remplir :

- Autorité verbalisante
- Blessés

Dans tous les cas de figure, remplir : le réparateur

- Le lieu où le véhicule peut être visible doit être précisé, dans la mesure où le véhicule doit être expertisé. Pour cela, il vous est demandé de faire établir un prédevis par l'entreprise de carrosserie définissant un montant estimatif des travaux.

De manière générale :

- Dans les **5 jours** suivant l'accident, transmettre au GSLT :
 - constat amiable rempli
 - rapport circonstancié (courrier) à l'attention du directeur départemental du service d'incendie et de secours
 - prédevis « non détaillé » estimatif des travaux.

Une pièce manquante = un dossier non traité

Le transfert du dossier à la compagnie d'assurance se fera par les services techniques du SDIS.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le GSLT, et plus précisément, le service du parc roulant Mme Sylvie FAURE - 04 73 98 65 85

Comment remplir un constat

- Le nouvel assureur du SDIS est, depuis le 1^{er} janvier 2008, la compagnie SMACL. Il convient donc de veiller à bien renseigner les constats.

Le formulaire est intitulé "CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE". Il est divisé en plusieurs sections :

- VEHICULE A** : Informations sur le véhicule et l'assurance (SMACL Assurances).
- VEHICULE B** : Informations sur le deuxième véhicule impliqué.
- 12. CIRCONSTANCES** : Liste de cases à cocher pour décrire les circonstances de l'accident (ex: stationnement, sortie parking, etc.).
- 6. Preneur d'assurance/assuré** : Informations personnelles et coordonnées.
- 7. Véhicule** : Informations techniques (marque, type, immatriculation).
- 8. Société d'assurance** : Informations sur l'assurance (SMACL Assurances).

Cadres 1, 2, 3, 4, 5 :

- Date de l'accident
- Localisation
- Lieu
- Blessés
- Dégâts matériels
- Témoins

Cadre 6 : preneur d'assurance/assuré

- Nom : **SDIS 63**
- Adresse : **143, avenue du Brézet
BP 280 - Clermont-Ferrand**
- Code postal : **63008 Cedex 1**
- Pays : **France**

6. Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)
NOM:
Prénom:
Adresse:
Code postal: Pays:
Tél. ou e-mail:

Cadre 7 : véhicule - à remplir selon la carte grise

- Marque, type
- Numéro d'immatriculation
- Pays d'immatriculation

7. Véhicule	
À MOTEUR	REMORQUE
Marque, type	
N° d'immatriculation	N° d'immatriculation
Pays d'immatriculation	Pays d'immatriculation

Cadre 8 : société d'assurance

- Nom : **SMACL**
- N° de contrat : **63/104384/L**
- Adresse : **141, avenue Salvador-Allende - Niort**
- Code postal : **79031 Cedex 9**
- Tél. : **05 49 32 56 56**
- Pays : **France**

8. Société d'assurance (voir attestation d'assurance)
NOM: SMACL Assurances
N° de contrat:
N° de carte verte:
Attestation d'assurance ou carte verte valable du: au:
Agence (ou bureau, ou courtier)
NOM: SMACL Assurances
Adresse: 141 avenue Salvador-Allende 79031 Niort cedex 9 Pays: France
Tél. ou e-mail: 05 49 32 56 56
Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ? non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>

Cadre 9 : conducteur

- À remplir individuellement, selon le permis de conduire

9. Conducteur (voir permis de conduire)
NOM:
Prénom:
Date de naissance:
Adresse:
..... Pays:
Tél. ou e-mail:
Permis de conduire n°:
Catégorie (A, B, ...):
Permis valable jusqu'au: